

CONFIDENTIEL DIPLOMATIE

CXI/CTD

=5-DL CONFIDENTIEL DIPLO
 .-CM1 CM2 CM3 SG DP
 .-3DAM
 .-CMB PR3 PR4 PR5 2STR VER CM4 2DIP
 .- DIFF
 .-II=PR
 -CM(PERMANENCE)

TD KIGALI 140

LE 14 FEVRIER 1993
 KGLI LE 14/02/93 A 15H46

IMMEDIAT
 CHIFFRE CONFIDENTIEL DIPLOMATIE
 NB : DISTRIBUTION LIMITEE
 AD DIPLOMATIE 140
 CQ ARMEES PARIS 33
 TXT

CQ MINDEFENSE PARIS 33
 CQ MINCOOP PARIS 62

hu fole

TXT

OBJET : VOYAGE DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE
 AU RWANDA. (1/2).-

LE VOYAGE DE MM. DELAYE ET DE LA SABLIERE, LE 12 FEVRIER, AU RWANDA,
 A ETE MARQUE PAR :

- D'ABORD DEUX ENTRETIENS SUCCESSIFS AVEC LE PRESIDENT ET LE PREMIER
 MINISTRE ENTRE 14H00 ET 17H00,

- ENSUITE UNE ENTREVUE PRIVEE A LA RESIDENCE DU PRESIDENT A KANOMBE,
 ENTRE 19H00 ET 21H00,

- ENFIN UNE RENCONTRE COMMUNE AVEC LE PRESIDENT ET LE PREMIER
 MINISTRE DANS LES BUREAUX DE LA PRESIDENCE ENTRE 21H45 ET 01H00 DU
 MATIN.

A TOUTES CES RENCONTRES ONT ASSISTE, OUTRE L'AMBASSADEUR, LE COLONEL
 DELORT ET L'ATTACHE DE DEFENSE.

1/ PREMIERE ENTREVUE AVEC LE PRESIDENT :

LE PRESIDENT NE SEMBLAIT PAS AVOIR PRIS TOUTE LA MESURE DE LA
 GRAVITE DE LA SITUATION MILITAIRE ET REALISER QUE LE F.P.R. SERAIT
 BIENTOT CAPABLE DE LANCER UNE OFFENSIVE FINALE SUR KIGALI S'IL DECIDAIT
 DE FAIRE DE LA CAPITALE SON PROCHAIN OBJECTIF. ❖PAGE DEUX

LE CHEF DE L'ETAT A RAPPELE QUE LE PRESIDENT MITTERRAND LUI AVAIT
 DIT QU'IL 'N'ETAIT PAS QUESTION DE PERMETTRE AU F.P.R. DE PRENDRE LE
 POUVOIR PAR LES ARMES''. MONSIEUR DELAYE LUI A CONFIRME QUE NOTRE
 VOLONTE DE FAVORISER UNE SOLUTION VERITABLEMENT DEMOCRATIQUE AU RWANDA
 S'ETAIT JUSQU'ICI TOUJOURS INSCRITE DANS UNE STRATEGIE INDIRECTE. NOUS
 AVIONS FAIT LE MAXIMUM EN MATIERE D'ASSISTANCE TECHNIQUE MILITAIRE, DE
 FOURNITURES D'EQUIPEMENTS ET DE MUNITIONS. NOUS ALLIONS ENCORE LIVRER
 LES 50 MITRAILLEUSES DEMANDEES ET DES OBUS DE .. LE CONTEXTE
 DIPLOMATIQUE DANS LEQUEL SE SITUAIT ACTUELLEMENT LE PROBLEME RWANDAIS NE
 PERMETTAIT PAS UNE INTERVENTION DIRECTE DE LA FRANCE.

MONSIEUR DELAYE A EGALEMENT ABORDE AVEC LE PRESIDENT L'HYPOTHESE
 D'UN RECOURS AU CONSEIL DE SECURITE QUI PRESENTERAIT LE RWANDA COMME
 VICTIME D'UNE AGRESSION EXTERIEURE, SANS TOUTEFOIS DESIGNER L'UGANDA.
 CELA POURRAIT PERMETTRE DE PRENDRE CELUI-CI AU PIEGE DE SA PRETENDUE
 SINCERITE ET DE FAIRE ACCEPTER PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE UN
 SYSTEME DE VERIFICATION DE LA FRONTIERE OUGANDO-RWANDAISE PAR DES
 OBSERVATEURS. ON METTRAIT AINSI UNE CERTAINE PRESSION SUR MUSEVENI ET A

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

45

TRAVERS LUI SUR LE F.P.R. POUR L'INCITER A PLUS DE SOUPLESSE. LE PRESIDENT A DONNE SON AGREMENT A CETTE SUGGESTION, EN INDIQUANT QU'IL CONVENAIT DE LA FAIRE ACCEPTER AUSSI PAR LE PREMIER MINISTRE.

POUR CONCLURE CE PREMIER ENTRETIEN, MONSIEUR DELAYE A INSISTE SUR LA NECESSITE DE REALISER ENTRE LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE UNE SORTE D'UNITE NATIONALE, AU MOINS SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS, CONCERNANT AUSSI BIEN LA GUERRE ET L'ATTITUDE A ADOPTER VIS-A-VIS DU F.P.R. QUE LE PARTAGE DU POUVOIR ET LA GESTION INTERIMAIRE DU PAYS DANS UNE PERIODE D'URGENCE, AU COURS DE LAQUELLE IL N'ETAIT PAS POSSIBLE D'ORGANISER DES ELECTIONS. VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, LA FRANCE NE POURRAIT AIDER QU'UN GOUVERNEMENT AYANT L'APPUI DE LA MAJORITE DU PEUPLE.

❖PAGE TROIS

2/ ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE :

LE PREMIER MINISTRE A ETE LUI AUSSI TOUCHE PAR NOTRE ANALYSE PESSIMISTE DE LA SITUATION MILITAIRE. IL A SOLLICITE LE MAINTIEN DE NOTRE APPUI EN ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATERIELS ET EN MUNITIONS, MAIS IL CRAINT BEAUCOUP QUE L'ESPOIR D'UNE VICTOIRE MILITAIRE, OBTENUE AVEC L'AIDE DE LA FRANCE, N'ENCOURAGE LE PRESIDENT A REFUSER LES CONCESSIONS POLITIQUES INSCRITES DANS LE DERNIER PROTOCOLE D'ARUSHA (EN CLAIR, L'EFFACEMENT DU ROLE DU PRESIDENT ET DE SON PARTI AU SEIN DU GOUVERNEMENT), ET QUE LE CHEF DE L'ETAT NE SOIT TENTE DE CONTINUER A IMPOSER SON POUVOIR PAR LA VIOLENCE ET A S'OPPOSER A CE QUE LE PREMIER MINISTRE APPELLE "L'ASSAINISSEMENT DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT" (EN CLAIR, LE REMPLACEMENT D'UNE GRANDE PARTIE DES AGENTS QUI ASSURENT AU M.R.N.D. LA MAITRISE DE LA MAJORITE DES MINISTERES, DES PREFECTURES ET DES COMMUNES).

LA NECESSITE D'UNE NEGOCIATION POLITIQUE INTERIEURE ABOUTISSANT A DES CONCESSIONS DU M.R.N.D. APPARAIT AU PREMIER MINISTRE COMME UN PREALABLE A LA POURSUITE D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LE F.P.R.. AUSSI A-T-IL RECOMMANDE QU'UNE DISCUSSION SOIT ORGANISEE AVEC CELUI-CI, A LAQUELLE PARTICIPERAIENT TOUS LES PARTIS, Y COMPRIS CELUI DU PRESIDENT.

MONSIEUR DELAYE A APPELE, AVEC BEAUCOUP D'INSISTANCE, L'ATTENTION DE MONSIEUR NSENGIYAREMYE SUR L'IMPORTANCE DE L'ENJEU : LE RWANDA AVAIT EN FACE DE LUI UN PROJET DE CONQUETE DU POUVOIR QUI ASSOCIAIT LE PRESIDENT MUSEVENI A UN MOUVEMENT POLITICO-ETHNIQUE POUR LEQUEL LA DEMOCRATIE PLURALISTE N'ETAIT PAS UNE PRIORITE. DEVANT CE PROJET, IL FALLAIT DONC QUE LA MAJORITE DES RWANDAIS MANIFESTE UNE VOLONTE COMMUNE DE STABILISER LA SITUATION MILITAIRE. LE COMPROMIS ENTRE LE PRESIDENT ET L'OPPOSITION INTERIEURE ETAIT UNE NECESSITE VITALE. IL PARAISSAIT DE PLUS EN PLUS DERISOIRE DE DISCUTER DU NOMBRE DE PORTEFEUILLES A ATTRIBUER A TEL OU TEL PARTI DE L'INTERIEUR, ALORS QUE LE F.P.R. ETAIT SUR LE POINT D'ARRIVER A KIGALI.

❖PAGE QUATRE

MONSIEUR DELAYE A ALORS CONCENTRE SON DISCOURS SUR L'URGENCE D'UNE RENCONTRE ENTRE LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE. CELUI-CI EN A ETE TOUT A FAIT D'ACCORD MAIS S'EST PLAINT DE CE QUE LE CHEF DE L'ETAT ETAIT DE PLUS EN PLUS "INSAISISSABLE". ON EN EST FINALEMENT VENU A FAIRE PRECISER A MONSIEUR NSENGIYAREMYE LES POINTS SUR LESQUELS IL FALLAIT, A SON AVIS, FAIRE CEDER LE PRESIDENT. LE PREMIER MINISTRE A ALORS INDIQUE QUE LE PRESIDENT DEVAIT :

- RECONNAITRE QUE DANS LES CONDITIONS ACTUELLES L'UNITE NATIONALE NE POUVAIT SE FAIRE QU'AUTOUR DU PROCESSUS DE DEMOCRATISATION,

- AFFIRMER SA RENONCIATION A TOUTE SOLUTION MILITAIRE ET SA VOLONTE DE POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS,

- ACCEPTER "CE QUI AVAIT ETE FAIT A ARUSHA" (IL FAUT ENTENDRE PAR

LA SURTOUT LE PROTOCOLE DU 9 JANVIER),

- SATISFAIRE AUX ''EXIGENCES DES REFORMES POLITIQUES INTERIEURES'' (AUTREMENT DIT L''ASSAINISSEMENT'' DE TOUTES LES ADMINISTRATIONS).

MONSIEUR NSENGIYAREMYE ESTIME QUE SI LE PRESIDENT ACCEPTAIT CE PROGRAMME, ON POURRAIT OFFRIR UNE ALTERNATIVE AUX VISEES MILITAIRES DU F.P.R. ET FAIRE UNE ''GUERRE TOTALE'' SI CELUI-CI N'ACCEPTAIT PAS CETTE ALTERNATIVE.

PAR AILLEURS, MONSIEUR DELAYE A REPRIS, AUPRES DU PREMIER MINISTRE, LES MEMES ARGUMENTS QU'AUPRES DU PRESIDENT QUANT A L'INTERET D'UNE SAISINE DU CONSEIL DE SECURITE. QUOIQU' MONSIEUR NSENGIYAREMYE AIT REITERE LES RESERVES QU'IL M'AVAIT DEJA EXPRIMEES A CE SUJET, IL A ADMIS, AINSI QUE LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES QUI ASSISTAIT A CET ENTRETIEN, QUE L'ENVOI D'UNE MISSION D'OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES, SANS ETRE DIRIGEE CONTRE L'UGANDA, POURRAIT ETRE PRESENTEE COMME UNE CONTRIBUTION AU RENFORCEMENT DE LA SECURITE GENERALE DANS LA SOUS-REGION. (A SUIVRE) ./.

MARTRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES